



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
26.11.2014

Date de la convocation des conseillers:  
26.11.2014

point de l'ordre du jour:  
2A

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 5 décembre 2014

**Présents :** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents :** Hildgen, conseiller

## Le Conseil Communal;

**Objet: Budget rectifié de l'exercice 2014**

Vu les propositions du collège des bourgmestre et échevins relatives au budget rectifié de l'exercice 2014;

Vu le chapitre 1<sup>er</sup> du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu les dispositions et instructions sur la matière;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

**arrête**

**par 11 voix oui, 4 voix non et 3 abstentions**

le budget rectifié de l'exercice 2014.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général,

Le bourgmestre,